

Conférence de presse : Création de la fondation Institut suisse de thérapies cellulaires du 20 mai 2010

Allocution de M. Pierre-François Unger, Conseiller d'Etat

Mesdames, Messieurs,

La création de la Fondation Institut suisse de thérapies cellulaires (ci-après la Fondation ISTC) s'inscrit parfaitement dans le développement des sciences de la vie dans la Région lémanique. En tant que Chef du Département des affaires régionales, de l'Economie et de la Santé (ci-après DARES), la création de cet institut répond à mon souci de développer, pour la Région, des activités à haute valeur ajoutée et susceptible de développer le tissu économique.

La Fondation ISTC a pour objectif de développer les thérapies cellulaires innovantes et de les commercialiser. Elle établira des banques de cellules souches d'origine variée et produira des préparations thérapeutiques dérivées des cellules. En fonction des résultats obtenus, elle gèrera et exploitera des brevets en lien avec ces thérapies.

La Fondation ISTC coordonnera les efforts réalisés par les équipes cliniques, les groupes de recherche des hautes Ecoles suisses ainsi que les recherches effectuées dans les hôpitaux universitaires et les entreprises.

La création de la Fondation ISTC à Genève n'est pas due au hasard, mais au dynamisme et aux synergies créées à Genève dans tous les domaines économiques, en particulier dans les biotechnologies, les medtech, les industries liées au développement durable et à la chimie. Si, en matière de recherche, le chemin de l'idée à sa réalisation est souvent long et les procédures en matière de création de nouvelles sociétés et de développement de produits innovants demeurent complexes et compliquées, le DARES veille à améliorer les conditions-cadre et à simplifier les démarches pour la création d'entreprises et de start-up dès que des résultats de recherche permettent d'envisager une commercialisation. Plusieurs incubateurs de sociétés ont été créés à Genève dans le domaine des sciences de la vie.

C'est donc dans un milieu très stimulant que la Fondation ISTC va se développer, et elle aura tous les outils nécessaires à son développement sur les plans académique, industriel et commercial.

Par ailleurs, sa dimension nationale lui permettra de s'adjoindre des équipes de recherche et la participation d'industries des différentes régions de notre pays. Il est essentiel qu'elle puisse réunir tous les partenaires actifs dans le domaine des thérapies cellulaires afin d'offrir une

large palette de possibilités de développement et, le cas échéant, des possibilités multiples de commercialisation de produits et de création d'entreprises innovantes.

Pour de tels développements, la région genevoise est un espace privilégié, bénéficiant d'une excellente qualité de vie, d'infrastructures de qualité, d'une fiscalité concurrentielle et d'un terreau fécond pour les nouvelles technologies.

C'est donc avec satisfaction que Genève accueille la nouvelle Fondation ISTC, étant persuadé qu'elle parviendra à développer de nouvelles activités et des synergies dans le domaine des sciences de la vie.